

Il s'agit d'appréhender ici les principales caractéristiques du protocole en tant que pratique de l'ordonnancement des rencontres et cérémonies officielles : ses relations à la politique, sa rigueur composant avec la créativité, les usages qui en font une langue des signes, son dépassement des clivages politiques internes et tout ce qu'il apporte et facilite dans les relations entre Etats : énergie, sécurité, information.

1 - UN LIEN ÉTROIT À LA POLITIQUE

Dans le protocole, le politique est partout. Il en est imprégné.

Le protocole est d'abord politique dans ce qu'il a de négociable. En effet, contrairement à ce que l'on pourrait penser a priori, le niveau de traitement protocolaire d'une personnalité, d'une visite, se négocie. A partir d'une base préétablie par le Protocole du pays d'accueil selon ses usages et ses normes en la matière, le premier niveau de la négociation est constitué par la qualification de la visite (d'Etat, officielle, de travail, privée); le second se joue sur l'ordonnancement cérémoniel interne du type de visite pour lequel on s'est mis d'accord. Le résultat de cette négociation est évidemment politique.

Le protocole est également politique parce qu'il nécessite de la part de ses acteurs une compréhension de la portée de l'événement traité : ce que l'on pourrait considérer comme la compréhension du « moment » politique et le discernement nécessaire à celle-ci. L'agent du Protocole doit s'intéresser aux relations internationales, à la politique étrangère de son pays et en suivre l'évolution pas à pas. Cette culture constamment à jour lui permettra de saisir avec toute la finesse souhaitable, la finalité et l'importance de l'événement au déroulement harmonieux duquel il a la charge de veiller. Cela peut influer sur le placement de certaines personnalités, sur l'espace et le temps donnés à la presse, et sur beaucoup d'autres choses. L'agent du Protocole ne doit donc